Mouvement des Entreprises de France

Formation professionnelle : des avancées mais beaucoup de flou

Publié le 5 mars 2018

Le MEDEF a pris connaissance avec intérêt des annonces de la ministre du Travail sur la réforme à venir de la formation professionnelle. L'essentiel des points négociés dans le cadre de l'accord conclu il y a 10 jours entre les partenaires sociaux sont présents : simplification de l'accès aux formations, création d'un CPF de transition, renforcement du conseil en évolution professionnelle, simplification du plan de formation, innovation pédagogique… Les améliorations proprosées sont pertinentes.

Pour autant, le MEDEF s'inquiète de bouleversements annoncés sans concertation qui changent la perception de la formation professionnelle pour les entreprises et les salariés.

1. La formation professionnelle concerne principalement les entreprises et les salariés car il s'agit d'un élément de compétitivité pour les unes, et d'employabilité à long terme pour les autres. Or les annonces de ce jour démontrent une volonté de « nationalisation » du système en donnant à des acteurs publics un rôle central (Urssaf, Caisse des dépôts et consignation, nouvelle agence d'Etat France Compétence). C'est un contresens. A cet égard, le MEDEF s'inquiète que la collecte des fonds de la formation soit confiée à l'Urssaf : alors que depuis des années le MEDEF se mobilise pour convaincre que la formation professionnelle doit être un investissement, le message envoyé est que cela reste une « taxe » pour les entreprises.
2. Le dialogue entre le salarié et l'entreprise, dans une démarche de « co-construction » doit être au cœur de la réforme. Pour cela, encore faut-il que le système le favorise. Le choix revendiqué par le gouvernement d'une individualisation totale des droits des salariés et de leur évaluation en Euros, va rendre plus difficile cette co-construction pourtant indispensable. C'est une erreur majeure.
3. La simplification du système de la formation professionnelle est recherchée par tous les acteurs. Le MEDEF est dans cette dynamique depuis des années puisqu'il avait été à l'origine de la réforme de 2014 qui a permis de faire évoluer radicalement le système. L'introduction d'un nouvel acteur public au périmètre mal défini, qui aura un rôle de « régulation de la qualité et des prix des formations » (agence France compétences), en parallèle « d'opérateurs de compétences » qui seront chargés du financement (des CFA et des plans de formation des PME et TPE) et de l'anticipation des évolutions des métiers, le tout grâce à des fonds collectés par l'Urssaf, laisse un peu sceptique sur la simplification qui en résultera. A cet égard, le MEDEF relève que la nouvelle agence d'Etat ne semble orientée que vers la régulation et le contrôle alors qu'elle devrait s'inscrire dans une dynamique d'entrainement, de prospective et de montée en qualité de l'ensemble du système. Autant d'éléments pourtant très attendus par les acteurs.
4. Enfin, le MEDEF attendait que l'Etat précise les réformes qu'il comptait mener dans la formation des demandeurs d'emplois. Depuis plusieurs années, la France est avant dernière dans l'évaluation OCDE de l'efficience du système de formation des demandeurs d'emplois. C'est là qu'un Big Bang est indispensable : accélération de l'entrée en formation, évaluation de la qualité des formations, adéquation des formations aux demandes des entreprises, suivi des demandeurs d'emploi… L'ampleur de la tâche est immense. L'Etat a tous les moyens de la mener à bien. Il est donc très inquiétant que ce sujet ne soit abordé que sous l'angle d'une nouvelle taxe prise sur les entreprises pour financer un plan de formation encore mal défini. Le précédent gouvernement, avec son plan 500 000 formations, avait déjà commis cette erreur. Il faut éviter que cela se reproduise.

Pour **Pierre Gattaz, président du MEDEF** : « *Nous devons impérativement cultiver l'employabilité des salariés et l'agilité de nos entreprises car 50 % des métiers vont disparaître ou se reconfigurer d'ici 2030. La réforme proposée par le gouvernement répond en partie à ce double défi. Mais il est regrettable qu'il confonde ambition et bouleversement, Big Bang et nationalisation. L'urgence reste d'améliorer le fonctionnement du système aux bénéfices des entreprises et des salariés plutôt que de tout bouleverser.* »